



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20/07/2020

CRÉATION D'UN FONDS D'URGENCE POUR LE FESTIVAL OFF D'AVIGNON, EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AVIGNON FESTIVAL ET COMPAGNIES (AF&C)

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, annonce la création d'un fonds d'urgence destiné à soutenir, à titre exceptionnel et temporaire, les théâtres du Festival OFF d'Avignon, fragilisés par l'annulation du festival en 2020, en raison de la crise de la Covid-19. La gestion en sera assurée par l'Association Avignon Festival et Compagnies, structure de coordination du Festival OFF.

Ce fonds s'adresse aux théâtres pérennes non subventionnés, privés d'activité en juillet, et ayant remboursé les compagnies des acomptes versés. Il a vocation à couvrir une partie des charges fixes hors masse salariale, en valorisant les théâtres qui proposent une activité à l'année, et ceux qui partagent le risque avec les compagnies. Il intervient en complément des aides publiques allouées aux entreprises par l'État, notamment au titre de l'indemnisation de l'activité partielle, des exonérations de charges ou du fonds de solidarité.

Ses règles de soutien ont été conçues afin d'aider toutes les structures éligibles, adhérentes de l'association ou non, afin d'éviter les cessations de paiement ou liquidations. Ce dispositif sera accessible à partir d'une plateforme dédiée, développée et administrée par AF&C, dès le mois de juillet.

Son financement est assuré par l'État, pour un montant de 800 000 €, les collectivités locales apportant leur concours aux théâtres subventionnés ou aux compagnies du territoire avignonnais. Un comité de suivi réunissant l'État, AF&C et les organisations professionnelles est mis en place pour veiller et à la transparence des aides attribuées par ce fonds.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr